LES BACS DEMAIN, CHEZ VOUS !

Vous habitez une maison individuelle ?
Ce printemps, 2 bacs de collecte arrivent chez vous.
Les bacs au couvercle jaune remplacent les sacs jaunes pour y stocker en vrac les emballages recyclables.
Les bacs au couvercle vert accueillent vos sacs d'ordures ménagères non compostables, bien fermés.

2 BACS ADAPTÉS À VOTRE FOYER

La taille des 2 bacs qui vous seront livrés correspond au nombre de personnes composant votre foyer.

LES BACS QUAND ? OÙ ? COMMENT ?

D'avril à septembre

Tous les bacs doivent être livrés pour le mois d'octobre, selon un calendrier de distribution commençant en avril 2016.

1 · Rendez-vous à la réunion publique !

Vous allez recevoir une invitation : ne manquez pas la réunion publique où tout le dispositif vous sera précisé.

2 · Un courrier explicatif

Un courrier vous informera de la période de livraison de vos bacs.

3 · Livraison chez vous des bacs et cas particuliers

Des agents vous livreront les bacs et prendront le temps de vous expliquer le mode de collecte.

Fin septembre : information des nouvelles collectes

L'organisation et la date de mise en œuvre des nouvelles tournées de collecte des déchets vous seront communiquées en septembre.

Une question concernant les bacs ou le tri ?

Cyclad :
05 46 07 16 66
cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

Communauté de Communes Aunis Sud :
05 46 07 22 33

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Photos : Cyclad - Eco-Emballages/Pierre Desgrieux - Istock - Juillet 2015

www.bacs-cyclad.fr

BIENVENUE AUX
BACS
PLACE À
L'AVENIR

de déchets et de pollution
de tri et de recyclage

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE
1er DÉCHET

LES BACS, UNE OBLIGATION LÉGALE ET ÉCONOMIQUE

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE zér DÉCHET

Garantir hygiène et sécurité

Les bacs sont indispensables à l'hygiène publique : ils suppriment les sacs éventrés sur le trottoir, permettent de stocker proprement les déchets comme les emballages recyclables et se nettoient facilement.

Les collectivités doivent répondre aux exigences de l'Assurance Maladie qui recommande les bacs pour améliorer les conditions de travail des agents de collecte, particulièrement exposés aux maladies professionnelles et aux accidents du travail (charges lourdes, coupures, piqûres…).

Maîtriser les coûts de traitement

Pour traiter les déchets non recyclables, les normes environnementales nécessitent aujourd'hui des technologies de plus en plus coûteuses.

Les ordures ménagères sont donc une charge qu'il faut impérativement réduire. À l'inverse, la collecte des déchets recyclables est un revenu qu'il faut développer.

Les bacs facilitent le tri : trions encore mieux !

Un engagement du « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »

Depuis longtemps investi dans la réduction des déchets, notre territoire a été récemment labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. En échange d'une aide des pouvoirs publics, nous nous sommes ainsi engagés à réduire le plus possible la production de déchets et à valoriser au mieux ceux qui n'ont pu être évités.

LES BACS, MODERNES ET INDISPENSABLES…

LES BACS, POUR GÉRER INTELLIGEMMENT NOS DÉCHETS

Réduisons encore nos ordures ménagères !

Savez-vous qu'en moyenne 30 % de nos ordures ménagères incinérées sont encore recyclables ? Le compostage de tous nos déchets organiques est la première des solutions. Vous êtes plus de 60 % à être déjà équipés d'un composteur : continuons l'effort ensemble ! Moins d'ordures ménagères, c'est moins de dépenses et moins de pollution.

Le compost : un engrais gratuit et naturel.

Si vous n'êtes pas encore équipé, demandez vite votre composteur à Cyclad !

En triant mieux, on arrête le gaspillage et on crée des emplois !

Fini les sacs jaunes : tous les recyclables en vrac dans le bac jaune ! En facilitant le tri des déchets recyclables, le bac jaune contribue à limiter le gaspillage et la pollution.

De plus, le tri crée de l'activité et des emplois locaux, comme en témoigne le développement récent d'une filière de recyclage des textiles sur notre territoire.

PLUS DE TRI, C'EST PLUS D'EMPLOIS.

POUR L'HYGIÈNE…

Les bacs stockent proprement les déchets, ils se nettoient et évitent les trottoirs souillés à cause de sacs éventrés.

POUR L'ENVIRONNEMENT…

Les bacs contribuent à mieux trier et réduire les déchets non recyclables : c'est bon pour l'environnement !

POUR LA SÉCURITÉ DES AGENTS

Fini les entorses, lumbagos ou coupures… les conditions de travail s'améliorent et tout le monde y gagne.

NOUVELLES COLLECTES, NOUVELLES HABITUDES

Nouvelles fréquences en octobre 2016

La fréquence des collectes va changer en octobre 2016. Nous vous informerons précisément de ces modifications le temps venu. L'idée est de collecter plus souvent les emballages recyclables et moins souvent les ordures : nous avons fait le choix de cette collecte incitative, sans surcoût et plutôt en douceur, comparée à la redevance incitative (on paie à chaque collecte ou au poids) mise en place dans d'autres territoires.

La collecte robotisée

Avec la mise en place progressive de la collecte robotisée, le bac devra être placé sur un emplacement délimité (marquage au sol).
La robotisation permet aux agents de travailler dans de meilleures conditions. Cette modernisation, pionnière dans la région, concourt à améliorer la sécurité et optimiser la collecte.

RECYCLONS LES EMBALLAGES

RÉDUISONS LES ORDURES MÉNAGÈRES